



Paris, le 26 novembre 2012

Born to burn out ?

L'**épuisement professionnel** est lié à une exposition prolongée au stress. Celles et ceux qui en sont victimes ont longtemps nié des signes avant-coureurs : fatigue, nervosité, irritabilité...

La tendance est bien souvent de s'autocensurer, parce qu'on entre dans une logique de dépassement de soi par souci de **remplir correctement sa mission**, sous la **pression hiérarchique**.

La prise en compte des « risques psychosociaux » est un **leurre**, lorsque dans le même temps, il est demandé toujours **plus de productivité**, lorsqu'il faut composer avec des **ordres et contre-ordres** d'une hiérarchie versatile.

Certains *managers*, comme ils aiment à se définir, vivent comme un challenge les insurmontables contraintes budgétaires qui pèsent sur Radio France. Cela pourrait même être vécu comme une opportunité pour renouveler les équipes en poussant une partie du personnel au départ. La proposition d'une rupture conventionnelle arrive au terme d'un **processus de déstabilisation** afin de négocier des départs au moindre coût.

Ne soyons pas dupes ! **Il est temps de briser la mécanique**. Toute réorganisation de service doit être soumise à la consultation aux instances représentatives du personnel, CHSCT et CE.

Les organisations syndicales doivent dénoncer avec force toute entreprise de déstabilisation des personnels.

Les salarié-e-s concerné-e-s n'ont plus à subir dans leur chair la brutalité de certaines restructurations qui visent à rendre opérationnelles des décisions stratégiques hasardeuses, puisque sans moyens supplémentaires :

- La constitution ex nihilo d'une direction des achats.
- Le développement à grande vitesse des équipes multimedia
- La création d'une 44eme radio locale.

Nous invitons l'ensemble du personnel à nous **alerter** sur toute situation que la direction appelle pudiquement *optimisation*, *rationalisation* ou encore *modernisation*. Parce qu'à l'usage, le rapport au travail est dénaturé et les salarié-e-s n'en ressortent pas toujours indemnes.

Contact : unsa@radiofrance.com – 06 12 13 61 88 –
www.unsaradiofrance.fr